

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 17/18 (1891)
Heft: 24

Artikel: Die neue Kirche in Enge-Zürich: Architekt: Professor Friedrich Bluntschli
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-86192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voraussetzung der Schleifung und der Erhaltung des Kaufhauses ausgearbeitet worden, die wir hier wiedergeben wollen. Wir fügen denselben noch eine Perspective des Kaufhauses in seiner ursprünglichen Gestalt nach einem alten Stich bei. Ueber den Bau selbst möge noch erwähnt werden, dass derselbe im Jahre 1618 vollendet wurde. In dem Aufsatz über der mittleren Thüre in einem Spruchband ob den Wappenschildern steht die Inschrift: FELIX PEYER DER ZIT BAVMEISTER 1618*). Das Innere ist durch vier Doppelsäulen, welche den oberen Boden tragen, der Länge nach getheilt. Bemerkenswerth sind die schmiede-eisernen Füllungen der Fenster und Thüren-Bogen mit aus-springenden Rosen und die Thürbeschläge. Die Bestimmung des Baues war bis in dieses Jahrhundert die eines *Kornhauses* der Stadt Zürich. Erst als 1838—1839 das unterhalb Stadelhofen angelegte Kornhaus (jetzt Tonhalle) erbaut und bezogen war, wurde gemäss Vertrag der Kaufmannschaft mit der Stadt der Bau als Kaufhaus eingerichtet. Im Jahre 1859 wurde er der Nordostbahn vermietet. Für alles Weitere verweisen wir auf das unter Vereinsnachrichten mitgetheilte ausführliche Sitzungsprotocoll des Zürcher Ingenieur- und Architekten-Vereins.

Die neue Kirche in Enge-Zürich.

Architekt: Professor *Friedrich Bluntschli*.
(Mit einer Tafel.)

Der Beschreibung der neuen Kirche in Enge in letzter Nummer lassen wir heute noch eine Tafel mit einer Perspective nach einer Federzeichnung von Herrn *Hermann Fietz* folgen.

Correspondenz.

A la Rédaction de la „Schweizerische Bauzeitung“, Zürich.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez inséré dans votre No. 22, du 28 Novembre, une correspondance de Mr. Züblin, ancien ingénieur du contrôle au département fédéral des chemins de fer. Cette correspondance, relative au *pont de Mönchenstein*, nécessite de ma part quelques explications et rectifications que je vous prie de bien vouloir publier aussi:

1. *Affaissement d'un point d'appui de la construction métallique, le 2 Septembre 1881.* Mr. Züblin explique l'origine de la cote de 0,75 m qu'il a donnée. Il ne l'a pas relevée lui-même, mais l'a déduite du témoignage d'agents subalternes qui ne l'avaient pas mesurée non plus, mais estimée avec une certaine exagération, ainsi que cela arrive habituellement en pareil cas. Le principal témoin était un agent qui a dû être congédié à peu près à la même époque ensuite de faux renseignements.

Mr. Züblin met en doute la cote de 0,40 m, indiquée par Mr. Bieri qui, dit-il, n'était pas attaché à cette section, mais au bureau central de Berne. Mr. Züblin paraît ignorer que c'est précisément Mr. Bieri qui, immédiatement après l'accident, fut délégué à Mönchenstein pour s'occuper de ce pont en sa qualité de spécialiste pour les constructions métalliques. Il s'est rendu sur place par Bâle, le trois au matin, et a mesuré lui-même, avant le relevage qu'il a dirigé, de combien l'angle du pont s'était affaissé. La cote de 0,40 m figure aussi dans mes notes prises sur place, sans que j'aie toutefois pu la mesurer directement, étant arrivé le trois au soir, après le relevage. Nous avons rectifié déjà la cote de 0,75 m dans la réponse de la compagnie au rapport de Mr. Züblin et dans la note que vous a adressée mon adjoint, Mr. Stickelberger, le 23 Juin dernier (voir No. 26 du 27 Juin), sans que nos rectifications aient été réfutées.

2. *Epreuves du pont provisoire les 22 et 23 Septembre 1881.* La culée provisoire, composée d'un triple chevalet, supportait en réalité toute la charge. Le chevalet accessoire, établi à 6 ou 7 m de distance du chevalet culée proprement dit, avait pour but principal de contrebuter ce dernier. Les cales placées entre le chevalet accessoire et les semelles du tablier n'ont jamais été serrées afin de ne pas modifier les conditions normales de travail de la construction métallique.

*) Vide S. Vögelin: Das alte Zürich, zweite Auflage S. 552.

Pour les observations des 22 et 23 Septembre ces cales ont été enlevées de sorte que les semelles ne reposaient pas du tout sur le chevalet accessoire. Le pont a donc été éprouvé sur sa longueur totale et non point sur une longueur réduite, comme le dit Mr. Züblin.

3. *Rapports du contrôle de Mr. Züblin.* Comme la correspondance de Mr. Züblin pourrait faire supposer que les défauts signalés par lui dans ses rapports sont ceux auxquels MM. les Experts fédéraux croient devoir attribuer la rupture, de sorte qu'il aurait en quelque sorte prévu la catastrophe, je reproduis textuellement ci-après les passages de ces rapports qui ont trait à la construction métallique du pont de Mönchenstein:

Rapport sur tournée des 5/9 et 12/17 Juillet 1880. (Notre copie porte Juillet et non pas Juin comme l'indique Mr. Züblin; au reste peu importe.) „Km. 118,8. Birsbrücke. Das Mauerwerk der Widerlager ist etwas defect, der Fugenverputz ist los. Die Eisenconstruction rostet und bedarf Anstrich. Die Bedielung ist defect.“

Rapport sur tournée des 5/7 Septembre 1881. Voir les citations contenues dans la correspondance, depuis: „Die 42 m lange Eisenconstruction“ . . . jusqu'à: „sind einer Belastungsprobe, wie schon im früheren Berichte erwähnt, zu unterziehen.“ Ce rapport ne dit rien de plus.

Rapport sur tournée des 2/10 Novembre 1881. Après avoir mentionné ce qui a été fait pour le rétablissement de la culée, Mr. Züblin dit au sujet de la construction métallique: „Zu bemerken ist noch, dass die beschädigten Theile der eisernen Brückeconstructionen schon vor der Wiedereröffnung des Betriebes nach der Katastrophe ausgewechselt worden sind.“

Rapport sur tournée des 9/11 Mai 1882. Mr. Züblin mentionne que la culée est achevée. „Das Mauerwerk ist vollendet und die Eisenconstruction ruht bereits wieder auf demselben auf.“ De cette construction métallique il ne parle plus.

La question du remplacement intégral des membres avariés de la construction métallique a été examinée avec le concours de constructeurs spécialistes. Le résultat de cet examen fut qu'il serait préjudiciable de dériver sans nécessité absolue les assemblages principaux, ainsi que l'eût exigé le remplacement, et qu'un bon éclissage remplirait le but.

Cet éclissage s'est en somme fort bien comporté, même à la chute du pont, qui n'a point manqué par ces places réparées.

Les rapports subséquents de Mr. Züblin, tels que nous les avons cités, paraissent d'ailleurs montrer qu'il était lui-même d'accord avec les mesures prises, qu'il ne critiquait en aucune façon.

L'avarie mentionnée par Mr. Züblin à deux entretoises ne provenait pas de l'affaissement en 1881, mais du premier travail à l'usine. Elle avait été signalée dans le rapport sur une révision des 20 et 21 Février 1880. C'étaient de petites fissures qui s'étaient produites au coudage des fers cornières. Mr. Züblin avait proposé des épreuves comparatives à Zurich, sur des fers sains et avariés. Ce n'est pas par pure parcimonie qu'elles n'ont pas été faites; mais parce que, avec nombre de spécialistes et des plus éminents, nous avons estimé qu'il est désavantageux de modifier l'équilibre de la construction par des changements et remplacements sans nécessité absolue.

4. *Ponts de Wollhusen et de Werthenstein.* Les insinuations contenues dans cette dernière partie de la correspondance m'obligent à donner quelques explications: Les ponts de Wollhusen et de Werthenstein ont dans leur disposition générale une certaine analogie avec celui de Mönchenstein et l'on pourrait croire que c'est la construction de leurs poutres principales qui a été critiquée et modifiée, puisque c'est à une rupture des poutres principales que l'on croit devoir attribuer la catastrophe de Mönchenstein. Il n'en est toutefois pas ainsi; mais leur faiblesse reconnue résidait dans une disposition défectueuse des entretoises et des longerons. Ces derniers, continus, traversaient les entretoises et les attaches de ces deux membres étaient insuffisantes.

Inquiété par les avaries qui commençaient à se produire, je liai, sur le conseil de Mr. Bridel, alors ingénieur en chef du J. B. L., les entretoises, des deux côtés de chaque longeron, au moyen de forts étriers en fer.

Mr. Züblin, dont l'attention fut éveillée par ces étriers, demanda environ un an plus tard, en Juin 1880, le remplacement intégral de ces entretoises. Mr. Bridel, devenu ingénieur en chef du Gothard, appelé à donner son avis, se prononça comme suit: „Les réparations que l'on a exécutées étaient ce qu'il y avait de mieux à faire pour obvier temporairement aux dégradations, mais ne doivent être considérées que comme un travail provisoire, destiné à être remplacé, dans un certain délai, par du définitif. Il faut donc: 1° surveiller ces ponts



Neue Kirche in Enge-Zürich.

Architekt: Professor FRIEDRICH BLUNTSCHLI.